

Mise au concours

L'Administration communale de Riddes met au concours le poste de :

Responsable du service technique

Missions principales :

- Assurer le bon fonctionnement du service comprenant les activités des travaux publics, de la mobilité, de l'environnement et de l'énergie
- Piloter et encadrer les différents projets communaux d'infrastructures, de construction et de rénovation
- Assurer le suivi des projets, garantir la qualité d'exécution et la conformité aux plans
- Maîtriser le contrôle des coûts et des délais au niveau du maître d'ouvrage
- Etablir un reporting régulier à l'attention du Conseil communal, prévenir les éventuels risques provenant des chantiers et proposer des solutions adéquates
- Assurer une veille stratégique et anticiper les évolutions dans ses domaines d'attributions

Vos atouts :

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil HES ou être au bénéfice d'une formation jugée équivalente
- Expérience professionnelle dans la conduite, la planification et la direction de travaux de projets d'envergure
- Intérêt prononcé pour les enjeux énergétiques et environnementaux
- Connaissances des normes techniques et réglementations spécifiques dans les domaines concernés
- Faculté d'adaptation à un métier polyvalent et d'excellentes compétences d'organisation
- Capacité d'autonomie et faire preuve d'esprit d'initiative
- Bonnes compétences sociales (entregent, écoute, habileté à négocier et à persuader) et aptitude à la collaboration active avec l'ensemble des partenaires concernés et la population

Taux d'activité : 100 %

Entrée en fonction : A convenir

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat communal au 027 305 20 23.

Les offres complètes (lettre de motivation, curriculum vitae, photo, références, copies des diplômes de formation, copies des certificats de travail) doivent être adressées à : Administration communale, Rue du Village 2, 1908 Riddes, avec mention « Responsable du service technique », **jusqu'au 27 novembre 2019** (date du timbre postal faisant foi).